



# Communiqué

Pour publication immédiate

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué.*

## **BCE présente ses résultats du troisième trimestre de 2017**

- **Bénéfice net en hausse de 2,1 %, à 817 millions \$; bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en hausse de 2,4 %, à 770 millions \$, ou 0,86 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté de 799 millions \$, une hausse de 1,9 %, générant un BPA ajusté de 0,88 \$**
- **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 2 233 millions \$, une hausse de 14,9 % entraînant une croissance de 24,4 % des flux de trésorerie disponibles, ce qui soutient les dépenses d'investissement et le dividende sur les actions ordinaires**
- **Produits tirés des services et BAIIA ajusté en hausse de 5,9 % et de 5,8 %, respectivement, dégageant une marge du BAIIA ajusté plus élevée de 41,7 % du fait de la solide croissance continue dans le sans-fil, des meilleurs résultats au chapitre du nombre d'abonnés dans le sur-fil et des synergies découlant de Bell MTS**
- **198 005 ajouts nets d'abonnés des services sans fil postpayés, Internet et de télé IP au total, une hausse de 8,3 %**
- **Solide performance opérationnelle dans le sans-fil avec 117 182 ajouts nets d'abonnés des services postpayés, une augmentation de 9,2 %, une hausse des produits tirés des services de 11,2 % et une croissance du BAIIA ajusté de 9,4 %**
- **80 823 ajouts d'abonnés des services Internet et de télé IP, une hausse de 6,9 % d'un exercice à l'autre, en raison de l'expansion rapide de la zone de couverture de notre service de fibre à large bande et de l'innovation au chapitre des produits pour la télé IP**
- **Croissance des produits tirés des services sur fil de 4,1 % entraînant une augmentation du BAIIA ajusté de 4,4 % et une hausse de 0,6 point de la marge la plus élevée dans l'industrie à 42,3 %, ce qui suffit amplement pour continuer d'investir massivement dans le réseau de fibre à large bande**
- **Produits tirés du secteur Média en hausse de 1,0 % avec un BAIIA ajusté stable d'un exercice à l'autre; l'acquisition proposée des chaînes spécialisées francophones Séries+ et Historia affermit la position concurrentielle de Bell Média dans le marché du Québec**

MONTRÉAL, le 2 novembre 2017 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE), la plus grande entreprise de communications du Canada, a présenté aujourd'hui les résultats du troisième trimestre (T3) de 2017.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T3 2017	T3 2016	% de variation
<b>BCE</b>			
Produits d'exploitation	5 678	5 407	5,0 %
Bénéfice net	817	800	2,1 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	770	752	2,4 %
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	799	784	1,9 %
BAIIA ajusté <sup>(2)</sup>	2 366	2 236	5,8 %
BPA	0,86	0,87	(1,1 %)
BPA ajusté <sup>(1)</sup>	0,88	0,91	(3,3 %)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 233	1 943	14,9 %
Flux de trésorerie disponibles <sup>(3)</sup>	1 183	951	24,4 %

« Les avantages concurrentiels que nous procurent les réseaux de fibre et sans fil évolués de Bell, conjugués à l'exécution rigoureuse de notre stratégie d'innovation dans le large bande par l'équipe de Bell partout au Canada, ont permis de recruter près de 200 000 nouveaux abonnés nets des services sans fil postpayés à large bande, Internet et de télé IP au T3 – en hausse de plus de 8 % par rapport à l'exercice précédent – et de réaliser des progrès substantiels au chapitre de l'utilisation des réseaux, des produits des activités ordinaires et de la satisfaction de la clientèle », a déclaré George Cope, président et chef de la direction de BCE Inc. et de Bell Canada. « Le déploiement rapide du réseau Fibe à large bande et du réseau mobile LTE-A de Bell ainsi que l'innovation des services nous ont permis d'enregistrer un nombre record d'activations brutes de services sans fil postpayés au T3 et notre meilleur résultat pour un T3 depuis 2012 au chapitre des ajouts nets aux services postpayés, de même que de connaître notre premier trimestre marqué par une augmentation d'un exercice à l'autre de la clientèle combinée des services Internet et de télé IP depuis le T1 2015 – ce qui comprend une croissance positive nette de l'ensemble de nos services de télé au pays. »

« Le réseau LTE de Bell rejoignant 99 % des Canadiens au T3, et 86 % de nos abonnés des services mobiles utilisant maintenant le meilleur réseau national au Canada, l'augmentation considérable de l'utilisation des services de données mobiles a continué de soutenir la croissance des produits tirés des services sans fil et du BAIIA ajusté, la plus élevée dans l'industrie. La forte augmentation de la clientèle d'abonnés des services Télé Fibe et Internet a entraîné une hausse de 4,4 % du BAIIA ajusté dans le sur-fil ainsi que des améliorations au chapitre de la satisfaction de la clientèle en raison de l'expansion continue de la zone de couverture du service Fibe, tout en faisant progresser nos résultats dans les SAR résidentiels et d'affaires. Bell Média a continué de consolider sa position de leader dans le secteur des multimédias, avec notamment les émissions les plus regardées à la télé traditionnelle, spécialisée et payante, ce qui s'est traduit par une croissance des produits des activités ordinaires et une performance stable du BAIIA ajusté dans un marché des médias en évolution rapide. »

Bell centre ses efforts sur un objectif clair : être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, ce qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de 6 impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias, améliorer le service à la clientèle et établir une structure de coûts concurrentielle. Cette stratégie de leadership dans les services à large bande a porté ses fruits : réseaux de fibre et sans fil LTE figurant parmi les plus performants au monde, solide performance continue dans les services de croissance que sont les services sans fil, de télé, Internet et de médias, 48 trimestres consécutifs de croissance ininterrompue d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté et 13 hausses du dividende par action ordinaire de BCE depuis la fin de 2008, soit une majoration totale de 97 %.

## **FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOTRE SOCIÉTÉ**

Pour obtenir tous les détails sur les faits récents de BCE pour ce trimestre, veuillez vous reporter au Rapport aux actionnaires du T3 2017 de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca).

### **Le réseau mobile LTE de Bell marque une étape importante en rejoignant 99 % des Canadiens**

- Le réseau LTE de Bell rejoint maintenant 99 % des Canadiens; c'est la première fois qu'une technologie de télécommunications sans fil fournit une couverture sur réseau à large bande à la quasi-totalité de la population du pays.
- Bell poursuit l'expansion de sa couverture afin de suivre le rythme de la croissance démographique dans les villes, petites et grandes – ce qui comprend un plan annoncé le 18 septembre visant l'expansion du service sans fil à large bande à l'ensemble des 25 collectivités du Nunavut. Simultanément, Northwestel, une filiale de Bell, a annoncé qu'elle offrira le service Internet à 15 mégabits par seconde (Mbps) dans ces collectivités en partenariat avec le gouvernement fédéral dans le cadre du programme Brancher pour innover.
- En tant que chef de file en matière d'innovation dans le sans-fil au Canada, Bell continue d'accroître les vitesses de transmission de données mobiles au Canada pour les porter aux mêmes niveaux que celles des réseaux les plus rapides au monde. LTE fournit des vitesses théoriques de téléchargement de données allant jusqu'à 150 Mbps à 99 % de la population du pays, et 82 % de cette population est maintenant couverte par le service Bell LTE Advanced (LTE-A), dont les vitesses peuvent atteindre 260 Mbps. Bell rejoint maintenant 33 % des Canadiens avec le service LTE-A tribande, qui offre des vitesses théoriques pouvant atteindre 335 Mbps, et 21 % de la population avec le service de pointe LTE-A quadribande de Bell, qui offre des vitesses théoriques pouvant atteindre 750 Mbps.
- Bell procède actuellement à de nouveaux essais de la technologie mobile de cinquième génération (5G) dans les bandes de 28 GHz et de 3,5 GHz avec Huawei, son partenaire de technologie. Précédemment, Bell a fait la démonstration probante du potentiel de la technologie 5G dans la bande de 73 GHz en collaboration avec Nokia en 2016. La technologie 5G permettra d'accroître considérablement les vitesses de transmission des données, de diminuer le temps d'attente et d'augmenter la capacité afin de répondre à la demande créée par les applications pour la diffusion de vidéos, la réalité virtuelle et l'Internet des objets (IdO). Bell est membre du consortium Next Generation Mobile Networks, l'organisme mondial qui définit les exigences de l'écosystème international 5G.

### **Bell MTS va de l'avant au Manitoba**

- Bell MTS continue de déployer son nouveau service de fibre à large bande et sans fil au Manitoba, dans le cadre du plan de Bell visant à investir 1 milliard \$ sur 5 ans dans la province.
- Bell Internet Fibe, qui permet des vitesses de téléchargement allant jusqu'à 940 Mbps, est maintenant offert dans certains secteurs des localités suivantes : Beausejour, Blumenort, Brandon, Carberry, Dauphin, Dugald, Gimli, Killarney, La Salle, Lorette, Minnedosa, Mitchell, Morden, Neepawa, Niverville, Oakbank, Oakbluff, Selkirk, Steinbach, Stonewall, The Pas, Thompson et Winkler, en plus du service Fibe qui est déjà offert dans certains secteurs de Winnipeg.
- Environ 85 % du réseau sans fil de Bell MTS a été mis à niveau pour permettre d'atteindre les vitesses du réseau LTE-A, notamment à Winnipeg, Brandon, Portage La Prairie, Selkirk, Steinbach, Gimli, Morden, Winkler, Churchill, Thompson, Flin Flon, Falcon Lake, East St. Paul et Grand Beach. De plus, la semaine prochaine, Bell achèvera la couverture sans fil continue le long de l'important corridor de l'autoroute 75 qui relie Winnipeg à Emerson, à la frontière des États-Unis.
- Bell deviendra le seul télécommunicateur à offrir le service cellulaire pour la nouvelle montre Apple Watch Series 3 au Manitoba dès le début de décembre.
- Ce mois-ci, Bell MTS lancera le service Télé Fibe dans certaines régions de la province, notamment des fonctions télévisuelles novatrices exclusives comme « Rejouer », qui permet de regarder une émission de télé en cours à partir du début ou jusqu'à 30 heures après son début.

### **Contrats avec le gouvernement fédéral pour les services sans fil et de réseau étendu**

- Le 3 octobre, Services partagés Canada (SPC) a annoncé le choix de Bell Mobilité à titre de principal fournisseur du gouvernement du Canada pour les services cellulaires et les appareils mobiles pour les 6 prochaines années, avec possibilité de renouvellement. Bell Mobilité fournira des services de téléphonie, de messagerie texte et de données et environ 230 000 appareils mobiles aux employés fédéraux de plus de 100 ministères et agences.
- Le 20 octobre, SPC a octroyé à Bell Marchés Affaires un contrat de 7 ans pour les services internationaux du réseau étendu du GC – Volet 3, visant la fourniture de services internationaux de réseau étendu aux ministères fédéraux, notamment Affaires mondiales, Défense nationale et Anciens Combattants, dans plus de 140 pays. Grâce aux capacités des réseaux MPLS et IP de Bell, le réseau du GC – Volet 3 ouvrira la voie à de nouvelles applications en matière de services vidéo, de données et de services téléphoniques.

### **Seule Bell offre tous les plus récents produits mobiles Apple au Canada**

- Le 22 septembre, Bell annonçait l'arrivée de la nouvelle génération d'appareils iPhone 8 et iPhone 8 Plus, ainsi que l'offre du service Apple TV 4K, et elle est devenue le seul fournisseur au Canada (1 sur seulement 13 dans le monde) à offrir le service cellulaire pour la montre Apple Watch Series 3.
- En plus de soutenir les capacités de réseau avec la technologie voix sur LTE (VoLTE) pour pouvoir activer les fonctions GPS et cellulaires de la montre Apple Watch, Bell a également lancé le service Numéro partagé, un service qui permet aux clients d'apparier leur montre Apple Watch à leur iPhone utilisant le même numéro de téléphone.
- Avec l'offre de l'appareil iPhone X dans les magasins Bell et La Source dès demain, Bell devient le seul fournisseur au Canada à offrir la gamme complète des produits Apple de dernière génération.

- Bell a de nouveau enrichi sa gamme d'appareils mobiles de pointe au T3 avec le téléphone intelligent Google Pixel 2; le Pixel 2 XL, doté d'un plus grand écran, devrait être offert dans les magasins le 15 novembre.

### **Ouverture d'un centre de service et d'innovation au Nouveau-Brunswick de Bell Marchés Affaires**

- Le 6 octobre, Bell et le gouvernement du Nouveau-Brunswick ont annoncé l'ouverture d'un centre de service national à Fredericton, qui créera jusqu'à 150 emplois à temps plein au cours des 5 prochaines années, notamment des postes d'analystes techniques, commerciaux et en sécurité, de spécialistes de l'assurance qualité, de développeurs et de spécialistes de la gestion de projet. Ce centre permettra d'améliorer la prestation de solutions de technologie aux grandes entreprises clientes dans l'Atlantique et ailleurs au Canada tout en facilitant le développement de nouvelles solutions en cybersécurité.
- Bell a également annoncé un investissement de 100 000 \$ dans l'Institut canadien sur la cybersécurité de l'Université du Nouveau-Brunswick afin de favoriser la collaboration dans l'un des secteurs technologiques affichant la croissance la plus rapide au monde.

### **Bell Média élargit sa gamme de chaînes francophones et la couverture de la LNH**

- Le 17 octobre, Bell Média a annoncé la conclusion d'une entente avec Corus Entertainment Inc. pour faire l'acquisition des chaînes spécialisées francophones Séries+ et Historia. L'ajout de ces chaînes de premier plan renforcera la gamme d'émissions de télé francophones de Bell Média dans le marché du Québec. D'une valeur approximative de 200 millions \$, la transaction est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires du gouvernement fédéral et elle devrait se conclure en 2018.
- TSN et RDS, les services anglophone et francophone de télé spécialisée dans les sports de Bell Média, ont considérablement élargi leur couverture régionale de la LNH pour la présente saison de hockey; ainsi, TSN présentera plus de 190 matchs de la saison régulière dans 4 marchés et RDS diffusera 119 matchs des Canadiens de Montréal et des Sénateurs d'Ottawa. TSN présentera également au total 60 matchs de la saison régulière des Jets de Winnipeg aux téléspectateurs du Manitoba.

### **#BellLetsTalk est le mot-clic le plus populaire de tous les temps sur Twitter au Canada**

- Pour souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire du #mot-clic de Twitter, le 23 août dernier, le réseau social a annoncé les 5 mots-clics les plus utilisés de tous les temps au Canada, et #BellLetsTalk arrive en tête. En 2013, Twitter a commencé à soutenir la Journée Bell Cause pour la cause et, depuis, près de 27 millions de tweets ont été publiés avec le mot-clic #BellLetsTalk et le mot-clic français #BellCause afin d'encourager la conversation sur la santé mentale.
- Cette année, le Fonds communautaire Bell Cause pour la cause appuie 70 organismes locaux de base en santé mentale dans l'ensemble du Canada. Depuis 2011, 414 groupes communautaires de première ligne de toutes les régions du pays ont reçu des subventions provenant du Fonds communautaire annuel. Les demandes pour le fonds 2018 pourront être envoyées dès janvier sur le site [Bell.ca/cause](http://Bell.ca/cause).
- Bell Cause pour la cause continue d'être reconnue pour ses travaux innovateurs visant à éliminer la stigmatisation entourant la maladie mentale et à encourager les initiatives liées aux soins, à la recherche et au leadership en milieu de travail en santé mentale. En octobre, Bell Cause pour la cause a reçu le Best Workplace Initiative Award de Global Carrier Awards 2017 ainsi que le Prix humanitaire 2018 de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision.

## RÉSULTATS DE BCE

« Nous avons réalisé de bons résultats dans l'ensemble de nos activités au T3, avec un trimestre très satisfaisant en ce qui a trait à la croissance des produits tirés des services, du BAIIA ajusté et de la marge, ce qui découle de l'excellente performance continue au chapitre de la clientèle d'abonnés des services sans fil postpayés et des données financières, de l'augmentation des ajouts nets d'abonnés des services Internet et de télé IP résidentiels, d'un autre trimestre marqué par une performance financière stable dans le secteur Média, ainsi que de l'incidence positive de Bell MTS », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell. « La croissance de nos flux de trésorerie disponibles depuis le début de l'exercice, de 20,1 %, et la solidité de notre bilan justifient amplement l'augmentation prévue des dépenses d'investissement dans les réseaux et services à large bande évolués, ce qui est essentiel pour soutenir la croissance à long terme de nos activités et atteindre nos objectifs à l'égard des marchés financiers. En outre, grâce à la récente hausse des taux d'intérêt et aux rendements solides des actifs, le ratio de solvabilité du régime de retraite à prestations définies de Bell Canada dépasse maintenant 97 %, soit sa meilleure position en plus de dix ans ».

Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 5,0 % au T3, pour s'établir à 5 678 millions \$. Ce résultat tient à la croissance de 5,9 % des produits tirés des services reflétant les hausses enregistrées dans les secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, lesquelles comprennent une contribution financière positive découlant de l'acquisition de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS) conclue le 17 mars, ainsi qu'à la croissance du chiffre d'affaires de Bell Média. Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 6,8 %, pour s'établir à 356 millions \$, du fait de la baisse des ventes de produits de données filaires aux clients d'affaires.

Le bénéfice net a augmenté de 2,1 %, pour s'établir à 817 millions \$, tandis que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a progressé de 2,4 %, à 770 millions \$, soit 0,86 \$ par action comparativement à 0,87 \$ par action au T3 2016. L'augmentation du bénéfice net est attribuable à la croissance des produits d'exploitation qui a entraîné une augmentation du BAIIA ajusté, ainsi qu'à la diminution de l'impôt sur le résultat, partiellement contrebalancées par l'augmentation du montant net au titre de la dotation aux amortissements et la hausse de la charge d'intérêts et des autres charges. À l'exclusion des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes ou des profits nets sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté a augmenté de 1,9 % au T3, pour s'établir à 799 millions \$, soit 0,88 \$ par action ordinaire, en baisse comparativement à 0,91 \$ par action à l'exercice précédent. Le nombre moyen plus élevé d'actions ordinaires de BCE en circulation, qui découle des actions émises aux fins de la composante capitaux propres liée à l'acquisition de MTS, a entraîné la dilution du bénéfice par action ce trimestre.

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 5,8 %, pour s'établir à 2 366 millions \$, ce qui s'explique par une croissance d'un exercice à l'autre de 9,4 % pour les Services sans fil de Bell et de 4,4 % pour les Services sur fil de Bell, en raison de la contribution financière de Bell MTS. Le BAIIA ajusté de Bell Média s'est établi à 187 millions \$, ce qui constitue un résultat stable par rapport à l'exercice précédent.

La marge du BAIIA ajusté<sup>(2)</sup> consolidée de BCE a augmenté, passant à 41,7 %, contre 41,4 % à l'exercice précédent, l'incidence de la forte croissance des produits tirés des services dans le sans-fil, l'accroissement de la portée des services Internet à large bande, les synergies découlant de l'intégration de Bell MTS et les économies de coûts plus importantes liées à la fibre ayant largement compensé les dépenses accrues d'un exercice à l'autre relatives à la fidélisation de la clientèle et à l'acquisition d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil, les coûts plus élevés relatifs à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle des

services sur fil résidentiels pour égaler les offres promotionnelles de forfaits de services accrocheuses de nos concurrents, les coûts accrus pour le contenu dans les médias ainsi que l'incidence sur la marge de la baisse continue au chapitre des services voix traditionnels. La performance consolidée au chapitre du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté au T3 a également été atténuée par l'incidence négative des décisions du CRTC sur les tarifs Internet de gros et par les remboursements aux clients pour les services annulés, l'ensemble de ces facteurs totalisant environ 26 millions \$ ce trimestre.

BCE a poursuivi ses investissements, les plus élevés de l'industrie, dans l'infrastructure de réseaux sur fil et sans fil à large bande évoluée, le total des dépenses d'investissement consolidées s'établissant à 1 040 millions \$, en hausse de 6,6 % par rapport au T3 2016, résultat qui représente une augmentation du ratio d'intensité du capital<sup>(4)</sup> (les dépenses d'investissement en pourcentage du total des produits des activités ordinaires), qui s'est établi à 18,3 % comparativement à 18,1 % à l'exercice précédent. L'augmentation des dépenses reflète principalement le déploiement continu de notre réseau de fibre à large bande en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises, ce qui comprend : la construction de l'infrastructure Fibe Gigabit à Toronto et dans d'autres centres urbains; l'accroissement des vitesses du réseau LTE-A sans fil tenant à l'agrégation de porteuses; le déploiement de la technologie des petites cellules afin d'optimiser la couverture mobile, la qualité du signal et les liaisons de raccordement pour les services de données; l'accroissement de la capacité des réseaux sans fil et Internet pour soutenir la croissance de la clientèle ainsi que l'augmentation rapide de l'utilisation des services vidéo et des autres services de données; l'incidence des acquisitions réalisées par Astral Affichage et des nouveaux contrats obtenus; ainsi que la modernisation des studios de diffusion et du matériel de production télévisuelle de Bell Média. L'augmentation des dépenses ce trimestre reflète également l'investissement effectué au Manitoba afin d'améliorer la couverture, la capacité et les vitesses du réseau ainsi que l'intégration continue dans les systèmes de Bell des systèmes de facturation et autres de MTS.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE ont augmenté de 14,9 %, s'établissant à 2 233 millions \$ au T3. Cette augmentation résulte de la croissance du BAIIA ajusté, de l'évolution positive du fonds de roulement et de la diminution de l'impôt sur le résultat payé, partiellement contrebalancés par l'augmentation des paiements d'intérêts, tous ces facteurs reflétant la contribution financière supplémentaire provenant de Bell MTS ce trimestre. BCE a généré des flux de trésorerie disponibles de 1 183 millions \$ ce trimestre, soit 24,4 % de plus qu'au T3 de l'exercice précédent, ce qui découle de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, contrebalancée en partie par l'augmentation des dépenses d'investissement.

Au T3, BCE a enregistré 117 182 nouveaux abonnés nets des services sans fil postpayés et une perte nette de 10 200 abonnés des services sans fil prépayés, 44 424 nouveaux abonnés nets d'Internet haute vitesse, 36 399 nouveaux abonnés nets du service de télé IP et une perte nette de 34 661 abonnés du service de télé par satellite. Les pertes nettes totales au chapitre des SAR résidentiels et d'affaires se sont établies à 84 762. À la fin du T3, les connexions clients de BCE dans tous les services totalisaient 21 991 681, soit une hausse de 5,0 % par rapport à l'exercice précédent. Ce total inclut 9 008 273 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 7,5 % par rapport à l'exercice précédent (y compris les 8 243 446 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 8,8 %), 3 763 101 abonnés d'Internet haute vitesse au total, soit une augmentation de 8,8 %, 2 825 754 abonnés des services de télé au total, soit une augmentation de 2,9 % (y compris les 1 517 833 abonnés du service de télé IP, soit une augmentation de 16,6 %), et enfin, 6 394 553 abonnés des SAR au total, soit une augmentation de 0,6 %.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

### Services sans fil de Bell

Dans la foulée de la solide exécution opérationnelle qui se poursuit et de l'accent mis sur la rentabilité au chapitre des abonnés, les Services sans fil de Bell ont de nouveau enregistré une performance financière solide ce trimestre. Les produits tirés des services ont augmenté de 11,2 % pour s'établir à 1 913 millions \$, ce qui reflète la croissance continue de la clientèle d'abonnés des services postpayés, l'augmentation du produit moyen par utilisateur (PMU) combiné<sup>(4)</sup> du fait que les abonnés adoptent des forfaits à prix plus élevés favorisant l'utilisation accrue des services de données, ainsi que la contribution financière de Bell MTS. Les produits d'exploitation tirés des produits sont demeurés inchangés par rapport au T3 2016, à 127 millions \$, malgré le nombre plus élevé de transactions, en raison des prix concurrentiels découlant des offres promotionnelles sur les téléphones intelligents. Les produits d'exploitation totaux ont augmenté de 10,4 % pour s'établir à 2 040 millions \$.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil a augmenté de 9,4 % pour se chiffrer à 871 millions \$ au T3, en raison de la forte progression des produits tirés des services découlant de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés, qui génèrent une valeur plus élevée, parmi notre clientèle totale et de la gestion rigoureuse des prix. Les Services sans fil de Bell ont également fortement contribué aux flux de trésorerie disponibles consolidés au T3, le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement ayant crû de 14,0 % pour s'élever à 685 millions \$. Toutefois, la marge des produits tirés des services a diminué pour s'établir à 45,5 %, par rapport à 46,3 % au T3 2016, en raison d'une augmentation de 74 millions \$ d'un exercice à l'autre des dépenses totales combinées à l'égard de la fidélisation de la clientèle et des coûts d'acquisition d'abonnés reflétant un nombre plus élevé de mises à niveau de combinés, ce qui est attribuable au nombre plus important d'abonnés dont les contrats sont venus à échéance, et une proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme en service. Ces facteurs, conjugués aux charges accrues découlant de Bell MTS, ont entraîné une croissance des coûts d'exploitation de 11,1 % ce trimestre.

- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés au T3 ont augmenté de 9,2 %, pour s'établir à 117 182. Cette solide performance découle de la diminution du taux de désabonnement<sup>(4)</sup> et des ajouts bruts records de 390 985 au T3 aux services postpayés, en hausse de 2,5 % par rapport à l'exercice précédent, en raison du leadership de Bell en matière de vitesse et de technologie dans les réseaux mobiles, de la réalisation efficace des ventes grâce aux promotions ciblées dans tous nos canaux de vente au détail, ainsi que de la contribution de Bell MTS.
- Le taux de désabonnement des services postpayés a diminué de 0,10 point de pourcentage, pour s'établir à 1,16 %, ce qui reflète les retombées positives sur le plan opérationnel découlant de nos investissements dans la vitesse des réseaux, la fidélisation de la clientèle et la qualité du service.
- La clientèle des services postpayés des Services sans fil de Bell totalisait 8 243 446 abonnés au 30 septembre 2017, en hausse de 8,8 % par rapport au T3 2016, ce qui a entraîné une augmentation de 7,5 % de la clientèle totale des services sans fil, à 9 008 273 abonnés.



- Le PMU combiné a augmenté de 3,0 %, pour s'établir à 69,78 \$, ce qui découle de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés d'un exercice à l'autre, de l'utilisation plus intensive des services de données LTE ainsi que de l'accroissement du nombre d'abonnés qui adoptent des forfaits à prix plus élevés offrant plus de données dans la composition globale des produits. En moyenne, la consommation de données des abonnés de Bell utilisant un appareil sans fil LTE a augmenté de 26 % par mois au T3 par rapport à l'exercice précédent.
- Le pourcentage d'abonnés des services postpayés utilisant un appareil LTE s'est élevé à 86 % au T3, en hausse comparativement à 78 % au T3 2016.

### **Services sur fil de Bell**

La croissance des produits d'exploitation tirés des Services sur fil a augmenté de 2,9 % au T3, pour s'établir à 3 092 millions \$, ce qui découle de l'augmentation de 4,1 % des produits tirés des services, à 2 860 millions \$, en raison des gains nets plus importants réalisés au chapitre des abonnés des services Internet et de télé IP, de l'augmentation de 4,5 % du PMU par foyer, de l'amélioration d'un exercice à l'autre de la performance dans les services d'affaires reflétant les contributions financières de l'exploitant de centres de données Les Réseaux Q9 (Q9), acquis en octobre 2016, et de Bell MTS. Ces hausses ont été partiellement atténuées par des incidences financières défavorables liées à la réglementation par rapport à l'exercice précédent, qui se chiffrent à environ 21 millions \$ et qui découlent des révisions à la baisse des tarifs pour les services Internet de gros et des remboursements au titre de services annulés ordonnés par le CRTC, ainsi que par une diminution de 25 millions \$, soit 9,7 %, des produits d'exploitation tirés des produits générant de faibles marges, qui se sont chiffrés à 232 millions \$.

La croissance du BAIIA ajusté des Services sur fil s'est accélérée ce trimestre, augmentant de 4,4 % par rapport au T3 2016, pour s'établir à 1 308 millions \$, ce qui a permis une amélioration de 0,6 point de la marge, à 42,3 %. Ce résultat est attribuable à l'augmentation des produits tirés des services d'un exercice à l'autre, aux mesures d'efficacité opérationnelle dans le service à la clientèle, aux économies liées à la fibre et aux synergies découlant de l'intégration de Bell MTS, malgré l'incidence financière négative des décisions du CRTC liées à la réglementation et l'augmentation des coûts d'exploitation par rapport à l'exercice précédent. Les coûts d'exploitation ont augmenté de 1,8 %, à 1 784 millions \$, en raison essentiellement des acquisitions de MTS et de Q9. En excluant l'incidence des décisions réglementaires, le BAIIA ajusté dans le sur-fil a augmenté de 6,1 % ce trimestre.

- Les ajouts nets d'abonnés des services Internet haute vitesse ont totalisé 44 424, en hausse de 12,8 %, comparativement à 39 375 à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète l'efficacité des campagnes de commercialisation auprès des étudiants au cours de la période du retour en classe, l'effet marqué des activations d'abonnés des services de télé IP, y compris du service Alt Télé, le nouveau service de télé en continu et en direct de Bell qui repose sur une application, ainsi que la diminution du taux de désabonnement découlant de l'expansion continue de la zone de couverture du réseau FTTP de Bell et les vitesses plus rapides des concurrents dans les zones où le service direct de fibre optique de Bell n'est pas disponible. La zone de couverture du réseau de fibre de Bell rejoignait directement environ 3,6 millions de foyers et d'emplacements commerciaux ce trimestre, en hausse par rapport à 2,8 millions à la fin du T3 2016.
- Au 30 septembre 2017, BCE comptait un nombre total de 3 763 101 abonnés des services Internet haute vitesse, soit une hausse de 8,8 % par rapport au T3 de l'exercice précédent.

- Bell Télé a ajouté 36 399 nouveaux abonnés nets du service de télé IP au T3, une légère augmentation comparativement aux 36 253 abonnés recrutés à l'exercice précédent, malgré les offres soutenues de forfaits de services de câblodistribution accrocheuses, le taux de saturation accru des marchés actuels pour le service Télé Fibe ainsi que la substitution en faveur des services de télé par contournement. L'amélioration de la performance d'un exercice à l'autre reflète les retombées positives sur le plan opérationnel découlant d'un premier trimestre complet de commercialisation d'Alt Télé, l'expansion de la zone de couverture de notre réseau FTTP et le nombre moindre de clients de détail de Bell dont les offres promotionnelles ont pris fin ce trimestre. À la fin du T3, BCE comptait 1 517 833 abonnés du service de télé IP, soit une hausse de 16,6 % par rapport au T3 2016.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite ont diminué de 15,4 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 34 661, en raison de la diminution des désactivations d'abonnés.
- À la fin du T3, BCE comptait un nombre total de 2 825 754 abonnés des services de télé, soit une hausse de 2,9 % par rapport à 2 745 873 à la fin du T3 2016.
- Les produits tirés des services de données filaires ont augmenté de 6,0 %, pour s'établir à 1 806 millions \$, en raison de l'incidence favorable de Bell MTS, de la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé, de la hausse du PMU découlant des mises à niveau à des vitesses Internet plus élevées, des forfaits Internet favorisant une utilisation plus intensive des services de données et de l'effet de la modification des prix effectuée en 2017, ainsi que de l'augmentation des produits tirés des solutions d'affaires résultant de la contribution financière supplémentaire provenant de Q9.
- Les produits d'exploitation tirés des produits filaires ont diminué de 9,7 %, pour s'établir à 232 millions \$, ce qui reflète la plus faible demande des grandes entreprises clientes et des clients de gros pour les équipements de télécommunications, par suite de la concurrence sur les prix et de la substitution technologique, ainsi que par les ventes qui avaient été plus élevées au T3 2016 en raison d'un important contrat obtenu dans le secteur des soins de santé.
- Les pertes nettes d'abonnés résidentiels des SAR ont diminué de 28,8 %, pour s'établir à 57 387, comparativement à 80 587 au T3 2016, en raison de l'effet marqué des activations de forfaits de services de Télé Fibe ce trimestre, malgré les offres promotionnelles accrocheuses dans la câblodistribution et la substitution technologique constante en faveur des services sans fil et Internet.
- Les pertes nettes d'abonnés d'affaires des SAR ont diminué de 27,5 %, pour s'établir à 27 375, comparativement à 37 734 au T3 de l'exercice précédent, ce qui reflète le nombre moins élevé de désactivations de grandes entreprises et de clients de gros et l'amélioration de la performance au chapitre des petites entreprises.
- La clientèle totale d'abonnés des SAR à la fin du T3 était de 6 394 553, une hausse de 0,6 % par rapport à 6 358 362 à l'exercice précédent. Les produits tirés des services locaux et d'accès ont augmenté de 3,9 %, pour s'établir à 796 millions \$, en raison de la contribution financière supplémentaire provenant de Bell MTS et des hausses de tarifs de nos services résidentiels. Les produits tirés des services interurbains ont diminué de 17,5 %, pour s'établir à 156 millions \$, par suite de l'érosion continue au chapitre des abonnés des SAR, de la substitution technologique en faveur des technologies sans fil et

Internet et de la diminution des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales à des clients de gros.

### **Bell Média**

Dans un trimestre pour lequel le secteur des médias affiche habituellement une faiblesse saisonnière, les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 1,0 % au T3, s'établissant à 723 millions \$, par suite de l'augmentation des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement.

Les produits tirés de la publicité ont augmenté par rapport au T3 2016 en raison de la croissance continue au chapitre de l'affichage extérieur enregistrée par Astral Affichage. Bien que les résultats ce trimestre reflètent la récupération des budgets de publicité à la suite du glissement de ces budgets au T3 de l'exercice précédent vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'été de Rio, les produits tirés de la télé traditionnelle et de l'ensemble des propriétés de télé spécialisée ont diminué, en raison de la faiblesse continue du marché et de la constante diminution des cotes d'écoute. Les produits tirés des frais d'abonnement ont également augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison de l'accroissement des produits tirés de Crave TV et de la gamme de produits GO de Télé Partout.

Le BAIIA ajusté du secteur Média, de 187 millions \$ au T3, est inchangé comparativement à l'exercice précédent, l'augmentation des produits ayant été annulée par la hausse de 1,3 % des coûts d'exploitation découlant des coûts plus élevés relatifs à la programmation et au contenu en raison de l'enrichissement continu du contenu de nos services de télé payante et CraveTV, du renouvellement des ententes liées à la programmation des services de télé spécialisée, ainsi que des coûts accrus d'Astral Affichage imputables aux acquisitions et aux nouveaux contrats pour l'affichage extérieur obtenus au cours du dernier exercice.

- CTV a été le premier réseau de télévision avec 10 des 20 émissions les plus regardées et 7 des 10 émissions les plus regardées au cours de la semaine de premières diffusions de la saison d'automne chez les téléspectateurs âgés de 25 à 54 ans, y compris les 2 nouvelles séries les plus regardées de l'automne : Young Sheldon et The Good Doctor.
- Bell Média a rejoint 82 % des téléspectateurs canadiens anglophones de la télé spécialisée et de la télé payante d'une semaine moyenne au T3, avec 5 des 10 chaînes canadiennes de télé spécialisée dans le divertissement et de télé payante anglophones les plus populaires auprès des téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans : Space, Discovery, TMN, Comedy et CP24.
- Game of Thrones (saison 7) a été la série la plus regardée de tous les temps à la télé spécialisée et à la télé payante canadiennes, se hissant en tête du palmarès de la programmation, tandis que Handmaid's Tale a été la nouvelle émission la plus regardée à la télé canadienne spécialisée dans le divertissement au cours de l'année de télédiffusion 2016-2017. Star Trek : Discovery, diffusé sur Space et également offert par le service en continu CraveTV, a fracassé les records, comptant les trois épisodes d'une série les plus regardés de l'histoire de la télé spécialisée canadienne.
- L'auditoire global des matchs de la NFL est en hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent sur TSN et CTV, avec des cotes d'écoute moyennes en hausse de 53 % pour les matchs du dimanche soir, de 18 % pour ceux du lundi et de 12 % pour ceux du jeudi.

- Bell Média a conservé sa position dans le marché du Québec, les services de télé spécialisée et de télé payante francophones de Bell Média rejoignant 70 % de l'ensemble des téléspectateurs francophones d'une semaine moyenne au T3.
- Au cours de l'été 2017, Bell Média a conservé le titre de premier radiodiffuseur du Canada, rejoignant en moyenne 17,8 millions d'auditeurs. Le 9 août, Bell Média a convenu d'acquérir 4 stations de radio FM de l'Ontario auprès de Larche Communications Inc. Sous réserve de l'approbation du CRTC, l'ajout de ces stations aux 105 propriétés iHeartRadio Canada que Bell Média détient permettra d'accroître le rayonnement du réseau, déjà prépondérant dans l'industrie au pays.
- Bell Média demeure le chef de file du secteur des médias numériques, parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents, atteignant 67 % de l'auditoire des médias numériques au T3, avec 21 millions de visiteurs uniques mensuellement, une moyenne mensuelle de 1,1 milliard de minutes de temps d'utilisation sur les sites et 358 millions de vidéos regardées.
- L'exploitant exclusif pour l'affichage extérieur à l'aéroport international Pearson de Toronto, Astral Affichage, a dévoilé 2 nouveaux super panneaux numériques grand format à proximité du plus important aéroport du pays en août. Ces nouvelles structures fournissent des renseignements sur l'aéroport et permettent de présenter de la publicité à près de 800 000 navetteurs et passagers chaque jour. Astral Affichage compte maintenant plus de 40 faces numériques grand format dans le marché de Toronto.

#### **DIVIDENDE PAR ACTION ORDINAIRE**

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,7175 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 décembre 2017.

#### **PERSPECTIVES POUR 2017**

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2017, tels qu'ils ont été présentés le 26 avril 2017 afin de refléter l'acquisition de MTS, comme suit :

	<b>Orientation au 26 avril</b>	<b>Orientation au 2 novembre</b>
Croissance des produits des activités ordinaires	4 % à 6 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA ajusté	4 % à 6 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital	approx. 17 %	Sur la bonne voie
BPA ajusté	3,30 \$ à 3,40 \$	Sur la bonne voie
Croissance des flux de trésorerie disponibles	approx. 5 % à 10 %	Sur la bonne voie
Dividende par action ordinaire annualisé	2,87 \$	2,87 \$
Politique de distribution de dividendes <sup>(3)</sup>	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	Sur la bonne voie

#### **TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS**

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T3 2017, le jeudi 2 novembre, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais

1-866-223-7781 ou le 416-340-2216. Une reprise sera disponible pendant une semaine au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 1946321#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Appel conférence BCE T3 2017](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

## NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

Au T1 2017, nous avons mis à jour notre définition du bénéfice net ajusté et du BPA ajusté de manière à exclure également les pertes de valeur, car elles pourraient avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise.

(1) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les charges pour perte de valeur et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T3 2017		T3 2016	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	770	0,86	752	0,87
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	17	0,01	20	0,03
Pertes nettes sur placements	–	–	12	0,01
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	12	0,01	–	–
Bénéfice net ajusté	799	0,88	784	0,91

- (2) Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T3 2017 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T3 2017	T3 2016
Bénéfice net	817	800
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	23	25
Amortissement des immobilisations corporelles	765	706
Amortissement des immobilisations incorporelles	208	161
Charges financières		
Charge d'intérêts	242	227
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	18	20
Autres charges (produits)	56	13
Impôt sur le résultat	237	284
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 366</b>	<b>2 236</b>
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 678</i>	<i>5 407</i>
<b>Marge du BAIIA ajusté</b>	<b>41,7 %</b>	<b>41,4 %</b>

- (3) Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes par action privilégiée et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un

important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T3 2017	T3 2016
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 233	1 943
Dépenses d'investissement	(1 040)	(976)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(21)	(34)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(13)	(13)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	24	31
Flux de trésorerie disponibles	1 183	951

- (4) Nous utilisons le PMU, le taux de désabonnement et l'intensité du capital pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés*, du rapport de gestion du T3 2017 de BCE pour obtenir une définition de ces indicateurs de performance clés.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière pour 2017 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende par action ordinaire annualisé et la politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires de BCE, nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement connexes, l'échéancier et la réalisation prévus de l'acquisition proposée des chaînes francophones spécialisées Séries+ et Historia auprès de Corus Entertainment Inc. (Corus) et certains avantages attendus de cette transaction proposée, nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, projet, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations

prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 2 novembre 2017 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 2 novembre 2017. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2017, ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales pour 2017, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

### **Hypothèses importantes**

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

#### ***Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens***

- Une amélioration graduelle de la croissance économique, basée sur la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 3,1 % en 2017, ce qui représente une augmentation de 30 points de base par rapport à l'estimation antérieure de 2,8 %;
- une modeste croissance des niveaux d'emploi, car le niveau d'investissement des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises;
- l'intensification de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents;



- la faiblesse attendue du marché publicitaire en raison de la demande variable, et les coûts croissants pour obtenir de la programmation télé.

### ***Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell***

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données;
- l'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison de la hausse des coûts des combinés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils, ce qui reflète un nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans;
- une croissance du PMU combiné, stimulée par une proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, une consommation croissante de données sur les réseaux 4G LTE et LTE-A et la hausse des tarifs d'accès découlant de la modification des prix effectuée en 2016;
- l'achèvement de la construction du réseau LTE, qui couvre 99 % de la population canadienne, et l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 87 % de la population canadienne, incluant le Manitoba;
- la capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;
- les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

### ***Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell***

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- une croissance continue du nombre d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs;
- des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants;
- le dégroupement des chaînes de télé qui n'accélérera pas de façon significative la réduction des forfaits télé par les clients;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de la diminution du trafic non acheminé par nos propres réseaux et des synergies opérationnelles découlant de l'intégration de MTS;

- une plus faible performance financière des services de gros en raison d'une décision du CRTC, publiée en octobre 2016, qui diminue considérablement les tarifs facturés en fonction de la capacité pour les services Internet haute vitesse de gros groupés;
- aucune autre modification de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil ayant une incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle.

### **Hypothèses concernant notre secteur Bell Média**

- Une augmentation des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre reflétant la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV, l'expansion à l'échelle nationale de The Movie Network, qui a commencé en mars 2016, et la croissance de la publicité sur les panneaux publicitaires extérieurs soutenue par les acquisitions et les nouveaux contrats obtenus;
- l'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, ainsi que l'investissement continu dans le contenu de CraveTV;
- le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- l'augmentation des produits des activités ordinaires générés grâce à la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

### **Hypothèses financières concernant BCE**

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2017 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 320 millions \$ à 340 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 4,0 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 250 millions \$ à 260 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 70 millions \$ à 80 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 3 850 millions \$ à 3 900 millions \$;
- une charge d'intérêts nette d'environ 950 millions \$ à 975 millions \$;
- des ajustements fiscaux (par action) d'environ 0,08 \$, au lieu de 0,01 \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 26 %, au lieu de 27 %;
- des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC) d'environ 50 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite d'environ 400 millions \$ à 450 millions \$, au total;
- des impôts en trésorerie d'environ 650 millions \$ à 700 millions \$;
- des versements d'intérêts nets d'environ 950 millions \$ à 975 millions \$;
- d'autres éléments des flux de trésorerie disponibles, ce qui inclut une évolution du fonds de roulement, des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés, des dividendes par action privilégiée et des dividendes aux détenteurs de PNDPC payés d'environ (25) millions \$ à (150) millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 895 millions;
- un dividende par action ordinaire annuel de 2,87 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 2 novembre 2017, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

### **Risques importants**

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2017, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2017, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, le principe de neutralité du Net, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services, qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y rapportent;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à protéger nos actifs, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux et l'information de nature sensible, contre des événements et des attaques comme les cybermenaces, et les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;

- l'incapacité à susciter une expérience client positive découlant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à jour de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir nos services de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses, y compris l'utilisation non autorisée de notre contenu et le vol de nos services de télé;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs et impartiteurs à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;

- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement;
- l'échéancier et la réalisation prévus de l'acquisition proposée des chaînes francophones spécialisées Séries+ et Historia auprès de Corus, qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation ainsi qu'à d'autres risques et incertitudes, dont l'approbation du CRTC et du Bureau de la concurrence, et pour lesquels rien ne garantit que les avantages attendus seront réalisés.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2016 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2016 de BCE), daté du 2 mars 2017, ainsi que les rapports de gestion du premier, du deuxième et du troisième trimestre 2017 de BCE, datés du 25 avril 2017, du 2 août 2017 et du 1<sup>er</sup> novembre 2017, respectivement, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](http://Sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](http://SEC.gov)). Ces documents sont également disponibles à [BCE.ca](http://BCE.ca).

### **À propos de BCE**

À titre de plus grande entreprise de communications du Canada, BCE fournit la gamme la plus étendue de services sans fil à large bande, de télé, Internet et de communications d'affaires à des clients résidentiels et d'affaires dans l'ensemble du pays. Première entreprise canadienne de services multimédias, Bell Média possède des actifs de premier plan dans les secteurs de la télévision, de la radio, de l'affichage et des médias numériques. Pour en savoir plus, visitez le site [BCE.ca](http://BCE.ca).

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, comme la Journée Bell Cause pour la cause, et par un important financement par Bell des soins communautaires, de la recherche et des initiatives en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/cause](http://Bell.ca/cause).

### **Questions des médias :**

Jean Charles Robillard  
514-870-4739  
[jean\\_charles.robillard@bell.ca](mailto:jean_charles.robillard@bell.ca)

### **Questions des investisseurs :**

Thane Fotopoulos  
514-870-4619  
[thane.fotopoulos@bell.ca](mailto:thane.fotopoulos@bell.ca)